

---

## Papouasie-Nouvelle-Guinée : déclaration des propriétaires fonciers coutumiers sur l'exploitation forestière et minière et sur les plantations de palmier à huile

Les représentants des communautés propriétaires de terres de la province d'Oro, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, se sont réunis le 12 mars 2004 à Popondetta, au cours du premier Forum sur les Droits fonciers et la Gestion communautaire des Ressources naturelles.

S'engageant à assurer la gestion durable des ressources et à protéger leurs droits à la propriété de ces ressources, ils ont déclaré:

« Notre avenir en tant que propriétaires fonciers coutumiers est menacé de plusieurs manières par les développements à grande échelle qui ont eu lieu sans notre consentement préalable, libre et en connaissance de cause et sans notre entière participation. Nos terres coutumières, ainsi que les prairies, les lacs, les îlots, les forêts et les montagnes qui sont des écosystèmes d'une grande importance, ont été envahis par des initiatives d'extraction forestière, de plantation de palmier à huile, de pêche, d'exploration de minerais et de tourisme, qui sont en train de menacer notre survie. L'expansion et l'intensification des industries extractives, ainsi que la libéralisation économique, l'agression du libre commerce, la consommation extravagante et la mondialisation sont les signes inquiétants d'une convoitise non durable.

Nous devons tous prendre des mesures urgentes pour redresser l'injustice écologique et sociale qui découle de la violation de nos droits à la propriété foncière coutumière que la constitution de la PNG nous reconnaît.

Nous, propriétaires fonciers coutumiers, rejetons le mythe de la durabilité du palmier à huile et des mines. Nous ne pensons pas que les plantations de palmier à huile, l'exploitation forestière et l'extraction minière répondent à une définition raisonnable du « développement durable ». Notre expérience et celle des autres propriétaires fonciers coutumiers de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du monde nous montre que l'expansion des monocultures, dont celle du palmier à huile, l'exploitation forestière industrielle, l'extraction de minéraux, de pétrole et de gaz, la pêche commerciale et les entreprises touristiques de grande envergure provoquent des problèmes environnementaux et sociaux si répandus et si nuisibles que nous ne pouvons pas considérer ces développements comme durables. En vérité, nous trouvons que ces développements, au lieu de contribuer à atténuer la pauvreté, sont en train de la répandre dans nos communautés et de provoquer des divisions dans leur sein, et qu'ils ne respectent pas nos cultures ni nos lois coutumières. »

Ils ont présenté également une série de recommandations, dont les suivantes :

« Nous demandons un moratoire sur l'exploitation forestière industrielle, sur l'expansion des 'plantations mères' de palmier à huile et sur les extractions minières qui puissent nous affecter. Les concessions existantes doivent être gelées. Il faut qu'il n'y ait plus de financement des institutions

---

financières internationales telles que la Banque mondiale et la Banque asiatique de Développement, aucune nouvelle initiative gouvernementale d'extraction de ressources et aucun nouvel investissement des entreprises, tant que le respect de nos droits coutumiers et de notre loi coutumière et notre participation pleine et significative n'auront pas été garantis. »

« Tous les projets concernant notre terre doivent être soumis à notre consentement préalable, libre et en connaissance de cause, comme indiqué par nos propres institutions représentatives, qui doivent bénéficier de la personnalité juridique. Le droit au consentement préalable, libre et en connaissance de cause ne doit pas être perçu comme un droit de veto contre le développement mais comme le droit que nous avons, de dire 'non' aux projets que nous estimerons nuisibles, en tant que propriétaires fonciers coutumiers qui avons habité cette terre depuis des temps immémoriaux. »

« L'atténuation de la pauvreté doit commencer par notre propre définition et nos propres indicateurs de la pauvreté, et combattre en particulier l'exclusion et le manque d'accès à la prise de décisions à tous les niveaux. La pauvreté n'est pas seulement le manque d'argent, de ressources et de services de santé ou d'éducation ; elle se définit aussi par le manque de pouvoir et par le manque d'accès à la prise de décision et aux processus de gestion. L'injustice et les inégalités sociales et écologiques sont toujours présentes à l'origine de l'appauvrissement de la population locale. »

« En tant que propriétaires fonciers coutumiers, nous ne rejetons pas le développement mais exigeons qu'il soit déterminé par nous-mêmes en fonction de nos propres priorités. Le développement durable des communautés locales sera obtenu grâce à l'exercice de nos droits humains et fonciers et au respect et à la solidarité de tous les peuples. C'est ainsi que nous serons en mesure de contribuer au développement durable et d'y jouer un rôle essentiel. »

Extrait et adapté de : "Oro Landowners Declaration on Large Scale Commercial Extraction of Natural Resources and the Expansion of Oil Palm Nucleus Estates", envoyé par Sandy Gauntlett, adresse électronique : [sandygauntlett@hotmail.com](mailto:sandygauntlett@hotmail.com) . Voir le texte intégral de la déclaration (en anglais) sur : <http://www.wrm.org.uy/countries/PapuaNG/Oro.html>